

pas critiquer. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest, je crois pouvoir dire que toute ligne construite dans les régions arables sera une grande source de revenu pour notre réseau national. Pour cette raison, le Gouvernement devrait choisir quelques lignes dont le besoin est le plus urgent et y pourvoir à la session prochaine du Parlement. La récolte promet d'être abondante cette année, et il est malheureux que les colons dont j'ai parlé doivent continuer à souffrir de ces difficultés et que nous ne puissions venir à leur secours. Les autres lignes de la Saskatchewan ne sont pas aussi bien connues, mais le Gouvernement devrait prendre des mesures pour venir en aide à cette population qui souffre depuis tant d'années.

L'honorable GEORGE GORDON: Au cas où le bill ne serait pas renvoyé au comité général, je désire faire quelques observations. Le leader du Gouvernement a dit complaisamment que chacun de nous pouvait choisir la ligne qu'il préférerait. Je choisis le n° 6, pour la simple raison que cet embranchement, est presque terminé. Je sais que l'entreprise de la construction a été adjugée il y a plusieurs mois, et je sais aussi que les entrepreneurs ont pour habitude de se faire payer. Ils ont dû déjà recevoir des sommes considérables. Pourquoi alors l'item n° 6 du bill nous est-il présenté comme si rien n'avait encore été dépensé sur cette ligne? L'item dit: "Parcours des rampes faites, O". Est-ce qu'une somme considérable n'a pas déjà été dépensée sur cette ligne et, dans ce cas, quel montant?

L'honorable M. McMEANS: Il coûte \$68,000 par mille.

L'honorable M. DANDURAND: Environ \$150,000 ont déjà été dépensés sur cette ligne.

L'honorable M. GORDON: Est-ce là tout?

L'honorable M. DANDURAND: C'est ce qu'on m'affirme.

L'honorable M. GORDON: Et vous avez encore pratiquement \$2,000,000 à dépenser? S'il n'y a été dépensé que \$150,000, je retire toute accusation touchant cette ligne. Une autre partie du district m'intéresse encore plus.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Prenez le n° 7.

L'honorable M. GORDON: Comme mon honorable ami de Calgary (sir James Lougheed), je m'intéresse particulièrement à la construction d'un embranchement à un certain endroit.

Je suis d'avis que cette Chambre doit faire de deux choses l'une avec ce bill, c'est-à-dire

l'accepter en son entier ou le rejeter de même. Je voterai pour le rejet.

L'honorable M. TURRIFF: Je suis d'accord avec beaucoup de ce qu'a dit le leader de l'opposition. Il est odieux que cette proposition ait été présentée à cette date tardive de la session. Même si elle eût été présentée de la manière ordinaire, afin de nous permettre de discuter chaque item séparément, cela eût été encore assez répréhensible; mais il est inexcusable d'inclure tous ces embranchements dans un seul bill qui confie toute la responsabilité de leur construction à une commission nouvellement nommée et qui a été constituée dans un tout autre but. L'administration de nos chemins de fer nationaux peut avoir été sage, mais nous n'en savons rien encore, et j'ai quelques raisons d'en douter. Je veux parler de l'achat de l'emplacement d'un édifice à Toronto et plus particulièrement de l'hôtel de Paris et du choix de douze Américains de New-York pour détenir la propriété, après avoir engagé \$2,000,000 dans ce projet dont nous ne connaissons rien. On nous propose maintenant de remettre la construction de nos lignes nationales entre les mains de la Commission, et ce bill veut lui donner l'argent pour construire 1,000 milles de voies ferrées, le Parlement renonçant à tout contrôle.

Bien que j'approuve tout ce qu'a dit le leader de l'opposition, mon but en me levant était de lui demander de ne pas insister sur le renvoi du bill à six mois. Si nous ne pouvons nous accorder sur cette proposition, renvoyons-la au Gouvernement et voyons si nous n'en pouvons venir à une entente. J'en appelle aussi à tous les sénateurs et les supplie de ne pas empêcher la construction de ces lignes dans la province de la Saskatchewan. Je ne parle que de celles-là, parce que je les connais mieux. Les autres peuvent être tout aussi importantes, et je sais que quelques-unes le sont.

Je désire confirmer ce qu'a dit mon honorable ami de la Saskatchewan (M. Gillis), que dans les parties colonisées des provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta tout embranchement qui n'est pas parallèle à une autre ligne non seulement se paiera de lui-même, mais rapportera un fort revenu à la ligne principale qu'il alimente. Il en a été ainsi dans le passé, et il en sera de même dans l'avenir.

Deux groupes d'hommes intelligents comme les Communes et le Sénat ne sauraient rejeter une proposition digne de leur approbation parce qu'elle n'a pas été soumise régulièrement. Ils désappointeraient ainsi les colons qui attendent la construction de ces lignes